

ASSEMBLÉE NATIONALE

24 octobre 2024

PLFSS POUR 2025 - (N° 325)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N ° 789

présenté par
Mme Olivia Grégoire

ARTICLE 7

Supprimer l'alinéa 12.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet alinéa supprime l'exonération de cotisations sociales dont bénéficiaient jusqu'à présent les Jeunes entreprises innovantes (JEI) pour les personnels impliqués dans les activités de recherche et d'innovation dont notre économie a pourtant cruellement besoin. Il est ici proposé de revenir sur cette mesure.